



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Coordonnateur thématique aménagement du territoire (H/F)
Affectation :	Direction générale déléguée mobilisation de la société Direction de l'appui aux stratégies pour la biodiversité
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Directeur
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire : détachement ou PNA- un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 284€ et 3 065€ bruts mensuels

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

La direction de l'appui aux stratégies pour la biodiversité (DASB) est chargée, au sein de l'OFB, d'apporter un appui ou un éclairage sur les stratégies, politiques publiques, doctrines, plans d'action, etc. qui concourent à la reconquête de la biodiversité, ou qui concernent des activités qui impactent la biodiversité, ou qui portent sur la gestion de l'eau ; elle pilote la contribution de l'OFB à la mise en œuvre des stratégies et politiques publiques, lorsque cette contribution revêt un caractère transversal. Elle élabore et propose aussi des doctrines internes à l'OFB destinées à clarifier le positionnement de l'OFB pour cette mise en œuvre. À ce titre, elle assure le secrétariat du Comité d'orientation stratégique mis en place auprès du Directeur général. La direction agit « en synthèse » et dans un lien très fort avec les autres directions nationales et régionales qui contribuent à ces stratégies.

Le rapport d'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES souligne que le changement d'utilisation des terres est le facteur direct ayant eu l'incidence la plus néfaste sur les écosystèmes terrestres et d'eau douce depuis 1970 au niveau mondial. En France, ce changement d'utilisation se traduit surtout par une artificialisation, c'est-à-dire la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement

pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport. L'artificialisation a aussi des conséquences sur la qualité de l'eau et des sols et majore le risque d'inondation. Le Plan biodiversité du gouvernement tient compte de cet enjeu fort et comporte des mesures qui visent à freiner l'artificialisation et à reconquérir des espaces de biodiversité.

De façon générale, l'OFB devra contribuer à améliorer la prise en compte de la biodiversité et de la gestion de l'eau dans les politiques d'aménagement. Dans le contexte de ce poste, l'« aménagement du territoire » sera appréhendé principalement au travers des questions relatives à l'utilisation des sols, à l'objectif « zéro artificialisation nette », à l'urbanisme et aux outils de planification en la matière (PLU, PLUi, SCOT...), aux outils de maîtrise foncière, à la politique du paysage, aux infrastructures vertes (dans un sens qui correspond aux « trames »)...

Description du poste :

Mission :

- Coordonner les activités de l'établissement, au niveau national et territorial, relatives à l'intégration de la biodiversité et de la gestion durable de la ressource en eau dans les stratégies et politiques de l'aménagement du territoire, notamment en matière d'urbanisme, de foncier et de paysage.
- Mobiliser les outils de ces politiques aux échelles pertinentes et appuyer les services de l'OFB pour freiner l'artificialisation et développer l'infrastructure verte des territoires.

Activités principales :

- Proposer une feuille de route établissant les actions prioritaires, régulièrement mise à jour, parmi les activités qui suivent ;
- Être le référent thématique sur l'aménagement pour l'OFB quand il contribue à des stratégies, plans d'actions etc. dans le domaine de la biodiversité (SNB, plan biodiversité, livre bleu outre-mer, stratégie aires protégées...), des programmes de mesures ou sur les plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à, ou animer, un réseau thématique interne sur l'aménagement, en particulier sur l'artificialisation et participer à l'établissement des feuilles de route de recherche et développement en matière d'aménagement ;
- Conduire des évaluations, des études prospectives et des études comparatives alimentant un laboratoire d'idées, au moyen de productions internes, de commandes, de partenariats ou de subventions et avec l'appui de la cellule Évaluation, prospective et expertises de la DASB ;
- Produire ou piloter la production de notes, bilans, guides,... de mise en œuvre de l'action publique ;
- Représenter l'OFB dans des groupes de travail nationaux thématiques et participer à des réseaux d'échanges avec les acteurs institutionnels de l'aménagement : CGDD, DHUP, ANCT, CEREMA, EPF, SAFER, RNA, FNCAUE, FFP, club plans de paysage, etc. et d'autres partenaires clés tels que les agences de l'eau, les agences régionales de la biodiversité, les têtes de réseaux (collectivités, gestionnaires d'aires protégées...) ;
- Produire des notes de doctrine interne ou de positionnement relatifs à l'aménagement du territoire ;
- Coordonner l'appui opérationnel aux politiques publiques en matière d'aménagement apporté par d'autres services de l'établissement ;
- Contribuer au comité d'orientation stratégique de l'OFB en vue de définir la feuille de route de l'OFB sur l'aménagement du territoire ;
- Organiser des événements, séminaires, ateliers (externes et internes).

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Direction des relations européennes et internationales (IPBES...)
- Direction de la recherche et de l'action scientifique (participation à la définition des feuilles de route R&D, au cadrage d'expertises scientifiques collectives, lien avec le Conseil scientifique...)
- Direction de la surveillance, de l'évaluation et des données (observatoire national de la biodiversité, système d'information sur la biodiversité...)
- Direction des acteurs et des citoyens (centres de ressources, liens avec les collectivités...)
- Direction des aires protégées (lien avec les réseaux de gestionnaires...)
- Directions régionales (enjeux territoriaux, lien avec les ARB, participation aux démarches de planification)

Relations externes :

- Aménageurs, urbanistes, paysagistes
- Collectivités et leurs réseaux
- Associations
- Cerema

- Agences de l'eau
- MTES, en particulier la DHUP
-

PROFIL RECHERCHE

Profil académique de type aménageur ou sciences politiques, de niveau bac + 5 ou doctorat

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Bonne connaissance des politiques d'aménagement, de leurs outils (planification spatiale) et de leurs acteurs
- Compétences confirmées en écologie
- Bonne maîtrise des concepts de l'économie et du droit de l'environnement
- Connaissance en commande publique

Savoir-faire opérationnel :

- Organiser/animer de réseaux, groupes de travail et séminaires
- Travailler en mode projet
- Parler anglais professionnel courant

Savoir-être professionnel :

- Rigueur et qualités rédactionnelles et de synthèse
- Sens de la communication
- Autonomie, capacités d'initiative, réactivité
- Capacités de négociation, d'écoute et de pédagogie

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence DASB-CTAT-F à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **17/02/2020**